

# LE TRI + SIMPLE !



**BIEN VIDER** - Inutile de laver  
**DÉPOSER EN VRAC** - Pas dans un sac  
**SÉPARER** les emballages

Désormais, dans mon bac jaune,  
 je trie **TOUS** les emballages !



**Papiers, emballages en carton et briques alimentaires**



**Emballages en métal et boîtes de conserve**



**Bouteilles et flacons en plastique**



**NOUVEAU**

**Pots, barquettes et boîtes en plastique**



**NOUVEAU**

**Films alimentaires, sacs et sachets en plastique**

# LE TRI S'AGRANDIT ET DEVIENT + SIMPLE !

## Je trie en +

Tous les emballages en plastique et en polystyrène (pots de yaourt, barquettes, films, etc.), les sacs et sachets en plastique, les tubes de dentifrice, les pots de cosmétique, etc.

## Important

Le guide déchets joint à ce courrier vous détaille les consignes de tri, les horaires d'ouverture des déchèteries et les jours de collecte en 2023. Il est à conserver à portée de vue.

## Une question ?

À partir du 1<sup>er</sup> janvier 2023, il sera possible de **contacter directement le Service Prévention et Gestion des Déchets** :

03 89 72 02 54  
 dechets@alsacerhinbrisach.fr

Toutes les actualités sur :

[www.paysrhinbrisach.fr](http://www.paysrhinbrisach.fr)

Madame, Monsieur,

Ces dernières années, près de 2 500 tonnes d'emballages et papiers ont été collectées sur notre territoire, soit environ 75 kg par habitant et par an !

**À partir du 1<sup>er</sup> janvier 2023, tous les emballages se trient.**

Désormais, en complément des bouteilles et flacons en plastique, du papier, du carton et des emballages en métal, vous pourrez déposer tous les autres emballages (barquettes, pots de yaourt, films et sachets en plastique, etc.) dans les conteneurs de tri.

Le guide déchets joint à ce courrier et les consignes illustrées ci-après, vous détaillent les nouvelles consignes.

À la suite de cette évolution, la communauté de communes a massivement investi dans le déploiement de nouveaux conteneurs d'apport volontaire en partenariat avec votre commune afin de vous faciliter le geste de tri et **vous permettre de réduire encore davantage la part des déchets présents dans votre bac à ordures ménagères.**

Nous savons depuis de nombreuses années à quel point il est important de recycler et valoriser au mieux nos déchets et nos emballages, mais gardons toutefois à l'esprit **que le meilleur déchet ou emballage est celui que nous ne produisons ou n'achetons pas.**

Je vous remercie par avance pour l'ensemble de votre implication dans ces gestes du quotidien qui changeront notre vie de demain.

Pour le Président, la Vice-Présidente déléguée,  
 Betty MULLER

**À compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023, tous les emballages et tous les papiers se trient.**



## Trions plus !

À compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023, dans notre communauté de communes, ce sera plus simple :  
**vous pourrez déposer tous les emballages vides dans le conteneur jaune.**

À COMPTER DU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2023  
**NOUVEAUX HORAIRES**

# DÉCHÈTERIES

## ALSACE RHIN BRISACH

		LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
BIESHEIM	Hiver (01/11 au 31/03)	10h - 12h 13h - 17h	10h - 12h 13h - 17h	10h - 12h 13h - 17h	10h - 12h 13h - 17h	10h - 12h 13h - 17h	10h - 17h
	Été (01/04 au 31/10)	9h - 12h 13h - 18h	9h - 12h 13h - 18h	9h - 12h 13h - 18h	9h - 12h 13h - 18h	9h - 12h 13h - 18h	9h - 18h
DESSENHEIM	Hiver (01/11 au 31/03)	14h - 16h		14h - 16h			9h - 17h
	Été (01/04 au 31/10)	14h - 18h		14h - 18h			9h - 18h
BLODELSHEIM	Hiver (01/11 au 31/03)	10h - 12h 14h - 17h	14h - 17h	10h - 12h 14h - 17h	14h - 17h	10h - 12h 14h - 17h	10h - 17h
	Été (01/04 au 31/10)	10h - 12h 14h - 18h	14h - 18h	10h - 12h 14h - 18h	14h - 18h	10h - 12h 14h - 18h	9h - 18h
HEITEREN	Hiver (01/11 au 31/03)			9h - 13h	9h - 13h		14h - 17h
	Été (01/04 au 31/10)			9h - 13h	9h - 13h		14h - 18h



**Pensez à vous munir de votre nouvelle carte !**  
 24 passages en déchèteries par an compris dans la redevance.

Pour plus d'informations : [dechets@alsacerhinbrisach.fr](mailto:dechets@alsacerhinbrisach.fr) ou 03 89 72 02 54

# GUIDE DÉCHETS

**2023**



## Jours de collecte des bacs d'ordures ménagères

LUNDI	MARDI	MERCREDI
Artzenheim Baltzenheim Durrenentzen Kunheim Logelheim Urschenheim Widensolen	Biesheim Geiswasser Vogelgrun Volgelsheim	Algolsheim Appenwihr Neuf-Brisach Obersaasheim Weckolsheim Wolfgantzen
JEUDI	VENDREDI	
Balgau Dessenheim Heiteren Hettenschlag Hirtzfelden Namsheim Rustenhart	Blodelsheim Fessenheim Munchouse Roggenhouse Rumersheim-Le-H'	

**⚠ Dorénavant, les bacs sont à sortir systématiquement la veille au soir.**

Dans le cadre des jours fériés, la collecte se fait désormais en cascade à J+1. Exemple : si le mardi est férié, le lundi est collecté normalement, et le mardi est décalé au mercredi, le mercredi au jeudi, le jeudi au vendredi et le vendredi au samedi (sauf la collecte du lundi 25 décembre qui est avancée au samedi 23 décembre 2023).

**AGISSONS pour notre environnement, RÉDUISONS et TRIONS nos déchets !**



À partir du 1<sup>er</sup> janvier 2023, il est possible de contacter directement le Service Prévention et Gestion des Déchets : 03 89 72 02 54 - [dechets@alsacerhinbrisach.fr](mailto:dechets@alsacerhinbrisach.fr)



# CONSIGNES DE TRI

À compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023

## LES EMBALLAGES ET PAPIERS

EN PARTENARIAT AVEC CITEO



PAPIERS, EMBALLAGES EN CARTON ET BRIQUES ALIMENTAIRES



BOUTELLES ET FLAONS EN PLASTIQUE



EMBALLAGES EN MÉTAL ET BOÎTES DE CONSERVE

**NOUVEAU**

TOUS VOS EMBALLAGES SE TRIENT



Barquettes, pots, films alimentaires, boîtes en plastique, sacs et sachets en plastique

## LE VERRE

EN PARTENARIAT AVEC CITEO



BOUTELLES EN VERRE (sans couvercle ni bouchon)



BOCAUX, POTS ET FLAONS DE PARFUM EN VERRE (sans couvercle ni bouchon)

## LES ORDURES MÉNAGÈRES



COUCHES, LITIÈRE



VAISSELLE ET VERRES CASSÉS



RESTES DE BRICOLAGE (sac d'aspirateur, etc.)



PRODUITS D'HYGIÈNE (cotons démaquillants, serviettes hygiéniques, etc.)



PETITS OBJETS CASSÉS (en plastique, en caoutchouc, en ferraille)



Je jette le reste de mes déchets dans le bac à ordures ménagères. Ils doivent être dans un sac bien fermé.

## LES TEXTILES - LINGE - CHAUSSURES

EN PARTENARIAT AVEC Re\_fashion



VÊTEMENTS



CHAUSSURES (attachées par paire)



LINGE DE MAISON



PETITE MAROQUINERIE



À DÉPOSER DANS UN SAC (30L max)

## LES BIODÉCHETS

DANS MON COMPOSTEUR



DANS LE CONTENEUR À BIODÉCHETS

### AUTORISÉS

> Restes de repas crus ou cuits, épluchures, aliments périmés, mouchoirs et essuie-tout blancs souillés, coquillages, crustacés, sachets de thé, marc de café, os, etc.



### INTERDITS

> Déchets verts, biodéchets emballés dans des sacs plastiques, emballages non biodégradables, litiers, couches, cendres, sacs à déjections canines, etc.



**BRAVO ! VOS DÉCHETS ALIMENTAIRES VONT DÉSORMAIS FERTILISER LES TERRES AGRICOLES DE NOS RÉGIONS.**